

Jean-Paul Gauzès

UN HOMME PRAGMATIQUE

Réalisé par
Andréane
Fulconis-Tielens

Après dix ans de bons et loyaux services en tant que directeur juridique et fiscal chez Dexia, Jean-Paul Gauzès a décidé de se consacrer uniquement, depuis janvier 2008, à son mandat de député européen.

Et de cinq ! En mars 2008, Jean-Paul Gauzès est à nouveau élu maire de Sainte-Agathe-d'Alhiermont, petite commune de Haute-Normandie, fonction qu'il occupe depuis 1983. Fier de la confiance donnée par ses inscrits, il plaisante tout de même, en précisant qu'avec 92 % des voix, c'est presque une élection à "l'africaine" ! Il aimerait que les prochaines élections européennes de 2009 se passent aussi bien. Mais, ne sachant ce que le sort lui réserve, il a fait le choix de suspendre pour un temps son contrat chez Dexia afin de s'impliquer à 100 % dans son mandat de député. "Cette décision est tout à son honneur, souligne Pierre Richard, le président de Dexia. C'est aussi une chance pour la profession bancaire d'avoir au Parlement européen un homme qui comprend nos problématiques". Juriste de formation, Jean-Paul Gauzès a l'âme d'un défenseur. Lorsque ce jeune marié arrive à Paris, en septembre 1972, son beau-père Paul Dequesne, alors directeur juridique de Suez et de Saint-Gobain, lui propose

de l'aider dans sa recherche d'emploi. Il lui répond gentiment : "J'ai épousé votre fille, pas une carrière".

AVOCAT AVANT TOUT

La même année, il passe le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) et devient avocat stagiaire. En 1980, il rachète une charge et sera, pendant quinze ans, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation et, pendant douze ans, membre du bureau d'aide juridictionnelle de la Cour de cassation [1]. Non pas pour uniquement défendre les plus démunis, mais aussi par goût du débat juridique.

À cette époque, il intervient notamment comme conseil de la Caisse des Dépôts et Consignations et participe, en 1987, à la création du Crédit Local de France. Redevenu avocat à la Cour en 1995, il prend part, en 1996, à la création du groupe Dexia. Deux ans plus tard, Pierre Richard, qui en était à l'époque le patron, lui propose d'intégrer le groupe Dexia en tant que directeur juridique et fiscal pour la France. "Je suis devenu salarié à 51 ans !", plaisante Jean-Paul Gauzès.

LA VIE PUBLIQUE

Après le décès de son beau-père en 1979, Jean-Paul Gauzès se rend de plus en plus souvent à Sainte-Agathe-d'Alhiermont, un petit village de Seine-Maritime, où sa belle-famille

[1] Les avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation sont des officiers ministériels dont le rôle est de représenter les justiciables.

possède une résidence familiale. En 1983, il écrit une lettre aux habitants et fait le tour des maisons pour présenter sa candidature aux élections municipales. Il remporte alors l'élection avec 80 % des voix. En 1988, il tente sa chance aux législatives. C'est un échec. Mais ceci lui permet de rencontrer Antoine Rufenacht, à l'époque député et ex-secrétaire d'État dans le gouvernement Raymond Barre. "En 1991, j'étais plutôt centriste et non affilié à un parti politique, précise Jean-Paul Gauzès. J'ai adhéré au RPR en 1992". Il se retrouve conseiller régional de Haute-Normandie en 1993 – fonction qu'il occupe toujours – et président de la Commission économique du Conseil régional jusqu'en 1998. Il a notamment œuvré pour l'emploi dans la région au travers de l'opération Coup de pouce, favorisant la création d'entreprise pour les chômeurs grâce à une subvention et un accompagnement par des gestionnaires d'entreprises. De plus en plus séduit par la politique, Jean-Paul Gauzès se présente aux régionales de 1998. Mais cette élection est marquée par une "forte abstention, d'environ deux électeurs sur cinq", et "une absence de majorité" [2]. "Les dirigeants de l'UDF et du RPR s'étaient engagés à ce qu'aucun de leurs responsables ne soit élu avec les voix du Front national, [mais] il est vite apparu

[2] Quels présidents pour les régions ? Les effets pervers des modes de scrutin, Christian Bidégaray, professeur de science politique à l'Université de Nice. Revue française de science politique 2004-4 (Vol. 54) ISSN 0035-2950, p. 595 à 620.



“Selon Pierre Richard, président de Dexia : « Il sait trouver des solutions pratiques à des problèmes complexes ».”

que la victoire ne pourrait résulter que de tractations locales non souhaitées avec l'extrême droite. [Résultat], Jean-Paul Gauzès n'est resté président de la Haute-Normandie que cinquante minutes”. “J'ai démissionné car je ne souhaitais pas être élu grâce aux voix du Front national”. Cette décision

lui a valu de faire le journal de 20 h de Patrick Poivre d'Arvor et La marche du siècle, de Jean-Marie Cavada.

UN MANDAT EUROPÉEN

“Après les régionales de 2004, Antoine Rufenacht me demande si les élections européennes m'intéressent, se souvient Jean-Paul Gauzès. Je lui réponds que tout m'intéresse, mais que je ne rêve jamais de ce que je ne peux avoir!” “Jean-Paul Gauzès était parfait pour le poste, concret et pragmatique, explique Antoine Rufenacht. Je l'ai placé deuxième sur la liste UMP de la région Nord-Ouest [3]”. Il se retrouve élu le 13 juin 2004. Au

[3] Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute et Basse-Normandie.

SES DATES

1947

■ Naissance à Toulouse.

1967

■ Diplômé de l'Institut d'études politiques.

1968

■ Licence en sciences économiques.

1969

■ Diplôme d'études supérieures de droit public.

1969-1972

■ Assistant à l'université des sciences sociales de Toulouse.

1972

■ Mariage avec Anne Dequesne, avocate.

■ Certificat d'aptitude à la profession d'avocat.

1972-1979

■ Chef du département des universités au service de la formation administrative au ministère de l'Éducation.

1980-1998

■ Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation (1980-1994).

■ Avocat à la Cour de Paris (1973-1979 et 1994-1998).

1998-2007

■ Directeur juridique et fiscal de Dexia Crédit Local, membre du comité exécutif.

Parlement européen, il est dirigé vers deux commissions : la Commission économique et monétaire, composée d'une cinquantaine de personnes, dans laquelle il est le seul Français de droite, et à la Commission juridique.

Désigné pour être le rapporteur de la nouvelle directive sur les services de paiements, base juridique du nouvel espace des paiements européens (SEPA [4]), il planche dessus pendant dix mois et réussit le tour de force de faire adopter son rapport – malgré des intérêts divergents, d'une part, au sein des 27 pays de l'Union et, d'autre part, entre les banques et leurs clients – à l'unanimité moins une abstention par la Commission économique. Ceux qui le connaissent estiment que sa capacité à rassembler lui a permis de trouver un consensus. Lorsqu'il se saisit d'un problème, il le reprécise, le clarifie. “Il sait, ajoute Pierre Richard, trouver des solutions pratiques à des problèmes complexes”. Jean-Paul Gauzès avoue aussi que sa connaissance de l'allemand lui a permis de tisser des liens privilégiés avec les députés d'Outre-Rhin, et de faciliter ainsi les tractations.

Dernièrement, Jean-Paul Gauzès a été également rapporteur fictif à la Commission juridique pour Solvabilité II. “Les pouvoirs publics et les professionnels de l'assurance français se soucient du traitement des actions prévu par cette directive. Les propositions actuelles aboutissent à une évaluation permanente en « fair value » (valeur de marché), ce qui a pour effet d'entraîner une grande volatilité. Ils considèrent que les actions doivent être évaluées en fonction de la durée de détention. Je me bats pour faire admettre cette position.” Le vote en Commission économique est prévu pour septembre. ■

[4] SEPA : Single Euro Payments Area.